

Conseil d'Établissement École l'Expédition 26 avril 2022 Tenue via Google Meet

Membres du CÉ présents:

Christian Desjardins Représentant de la communauté

Marie-Annick Bédard Parent subsitut

Émilie Arseneault Enseignante

Julie Degrasse Directrice

Geneviève Talbot Parent

Jolène Richer Parent

Anne St-Aubin Enseignante

Stéphanie Lavoie Parent Secrétaire

Chantal-José St-Germain Service de garde

Étaient absentes Nieves Izquierdo Sylvie Bielen Frédérike Cavezzalli Kateri Monticone

Enseignante Enseignante Parent Parents

- Présences
 Le quorum est constaté.
- Mot de bienvenue direction
 On souhaite le présentiel mais pas possible pour l'instant.
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

- 1. Présences
- 2. Mot de bienvenue de la direction

- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal du 26 avril
- 5. Suivis au procès-verbal du 29 mars
- 6. Informations de la direction
- 6.1 Aménagement des locaux 22-23
- 6.2 Suivi des inscriptions 2022-2023
- 6.3 Suivi des comités de travail : Projet éducatif / Plan de lutte contre l'intimidation
- 6.4 Reprise des séances CÉ en présentiel
- 7. Service de garde
- 7.1 Arrêts pédagogiques
- 8. Information des comités
- 8.1 Comité Communication
- 8.2 Comité Pédagogie
- 8.3 Comité Coéducation
- 9. Comité de parents du CSSL
- 10. Suivi des enseignants et des enfants
- 11. Suivi des parents
- 12. Parole au public
- 13. Levée de la séance

CÉÉ-2021-2022-34 L'ordre du jour est proposé par Anne St-Aubin et secondé Émilie Arsenault

4. Adoption du procès-verbal du 29 mars 2022

CÉÉ-2021-2022-35 Le procès-verbal est adopté, proposé par Anne St-Aubin et secondé Émilie Arsenault.

5. Suivis au procès-verbal du 29 mars 2022

Sondage enfants SCP: voir point enseignant

Arrêts pédagogiques: voir service de garde

Entraide entre les familles pour gardiennage : sera mis en AGA

Remerciement Jeannette,: fait

Bilan formule arrêts pédagogiques: reporté en mai, 20 min prévu SUIVI

Repaq: budget pour soutien parent en présentiel, peut-on prendre budget CÉ?: reporté en mai. SUIVI

6. Informations de la direction

6.1 Aménagement des locaux 22-23

6.1a :Regroupement des élèves : organisation proposée différente de ce qu'on a connu jusqu'à présent. Corresponds au souhait de l'équipe-école. 1er cycle ne serait pas en groupe multi. Projet permettrait pour nouveau personnel de s'imprégner de l'esprit alternatif, volet plein air et sentiment d'appartenance des élèves. L'enseignant(e) suivrait le groupe en première et deuxième année. Il s'agirait d'un projet pilote pour les deux prochaines années. Jolène questionne si l'Odyssée (autre école alternative du territoire) fonctionne de cette façon. Modèle un peu différent, les matières y sont réparties par enseignants et qu'il n'y a pas le volet plein-air. Émilie Arseneault précise les besoins d'appropriation de l'enseignement plein-air pour chacune des années ainsi que les besoins de soutenir chacun des enfants dans ses apprentissages. Anne St-Aubin reflète le besoin d'un enseignant qui arrive en alternatif et qui doit apprendre le modèle. Permets aussi de consolider les apprentissages du premier cycle et de permettre l'intégration du personnel. M. Desjardins appuie la consolidation que ce projet permet. Mme Talbot émet certaines réserves, en référence règles du regroupement des écoles alternatives qui recommande les groupes multi-niveaux.

M Desjardins nomme qu'il est pertinent de baliser mais que ce projet permet l'intégration du modèle pour enseignant. Mme Degrasse renomme qu'il s'agit d'un projet pilote, sera réévaluer et que ce besoin avait été nommé par enseignantes qui ont quitté. (Jade Dufort a remis sa démission de l'école alternative).

Anne St-Aubin nomme que la proposition déposée par Émilie Arseneault représente la voix de l'ensemble des enseignants.

Émilie Arseneault nomme que le multi âge peut aussi se vivre autrement que par les classes multi pour les deux prochaines années.

Il est proposé que :

Considérant que l'aménagement physique des locaux de l'école actuelle ne facilite pas la mise en place de classe multi-niveaux de premier cycle;

Considérant que les élèves du premier cycle (1re et 2 année) ont des besoins d'apprentissage très différents, des profils d'apprenants aussi très différents (lecteurs et non lecteurs) et ont besoin d'acquérir des bases solides;

Considérant que l'équipe-école du 1er cycle est jeune/nouvelle et a besoin de temps pour s'approprier le modèle de l'école alternative (pédagogie par projet et plein-air);

Considérant que la séparation des niveaux de 1ère et 2e année seulement est une mesure temporaire, vécue sous forme de projet pilote de 2 ans, qui sera réévaluée en 2024, par le conseil d'établissemen.

Considérant que l'enseignant(e) de chacun de niveau suivra ses élèves pendant les 2 ans consécutifs (enseignement pendant deux ans au même groupe).

Le CÉ appuie la mise en oeuvre d'un projet pilote pour l'année scolaire 2022-2023 et pour l'année scolaire 2023-2024 pour des groupes de 1ère année et de 2e année distincts, avec le même enseignant pendant deux ans. Pour le 2e et 3e cycles, le multi-âge demeurera d'office.

CÉÉ-2021-2022-36 résolution proposée par Stéphanie Lavoie et appuyée par Chantal Josée St-Germain

Jolène Richer fera un suivi auprès des membres parents absents ce soir.

6.1b : aménagement des locaux : Bâtiment principal : 1ere, 2ième, 3-4 multi et classe local multi (classe située en entrant dans école à droite, classe projet, décloisonnement, rencontre, etc.)

modulaires : préscolaire 4-5, 5-6 et 3-4

CÉÉ-2021-2022-37 proposé par Geneviève Talbot secondé par Jolène Richer.

6.2 Suivi inscriptions 2022-2023

Un remerciement est fait pour tous ceux qui ont participé aux rencontres familiales; (9 membres CÉ et membres du personnel). Fort apprécié des familles rencontrées.

Groupe complet maternelle 19 élèves.

1ière année complet

2^{ième}, 3^{ième}, 4^{ième}, 5^{ième}, 6^{ième} restent quelques places, mais très peu de places vacantes.

6.3 Suivi comités de travail - Projet éducatif / Plan de lutte contre l'intimidation :

Les travaux vont bons trains. Nous sommes désolés pour erreur d'envoi courriel pour un parent. Le travail fait lui a été acheminé. Fréderike, Emilie, Chantal-Josée et Janie Peters étaient présentes. Sur le point de conclure

Projet éducatif mission-valeur 22-23, en attente du PEVR 23-29 (en attente du MEQ): prochaine rencontre vendredi en mai. Sera présenté d'ici la fin de l'année scolaire. Les travaux se poursuivront en 2023 (pour 23-29), selon les balises reçues du Ministère.

L'engagement pris auprès des parents de déposer projet éducatif et plan lutte contre intimidation en 2022 sera respecté.

6.4. Reprise des séances CÉ en présentiel : saurons en mai s'il est possible de reprendre en présentiel.

7. Service de garde

L'an prochain : 16 réguliers, détails précis sera déposé en mai. Pédagogique du le 6 mai est complet. (visites d'animaux)

7.1 Arrêts pédagogiques : Gamine Gagnon prendra la relève de Jeanette Pigeon. Reste quelques personnes à trouver pour troisième trimestre. Nadine Chénier a proposé son nom pour remplacer Gamine si elle doit s'absenter. Mme Degrasse souligne l'excellence du travail de Chantal-Josée.

8. Informations des comités

- 8.1 Comité Communication: Émilie Arseneault confirme la poursuite des différents travaux. L'infolettre se poursuit. Geneviève Talbot demande s'il y a une date de livraison du site web. Un suivi sera fait auprès de Maude et des membres du comité et un suivi sera fait au CÉ de mai Suivi
- 8.2 Comité Pédagogie : Décision à prendre suite à démission et appel de candidatures. Marie-Claude Vézina a démissionné du comité, un appel auprès des parents du comité et ensuite autres de tous les parents a été fait via infolettre, pas de candidature. Impact majeur pour équipe-école, car elle assurait les arrimages. Le plus grand chantier actuel est la classe extérieure. Mme Degrasse souhaite prioriser ce projet, dans le contexte du départ de Marie-Claude. L'installation de l'arbre des valeurs est en cours. L'agenda et le cahier projet seront assurés par les enseignants.

CÉÉ-2021-2022-38 : proposé par Geneviève Talbot, appuyé par Stéphanie Lavoie

Geneviève Talbot est heureuse d'entendre l'équipe-école vouloir reprendre divers comités. Elle appuie l'idée de réfléchir à la structure d'ici la fin de l'année pour mettre en branle les comités tôt en septembre 2022. Il est aussi souhaité d'augmenter le nombre de parents qui s'impliquent.

M Desjardins nomme l'importance des mentors sur différents comités pour permettre la pérennité. Les responsables devraient être nommés en juin selon lui. (AG) Ces personnes auraient l'été pour penser aux mandats. Les nouveaux parents pourraient s'inclure en septembre en coresponsabilité, permet l'apprentissage des nouveaux parents.

*Émilie Arseneault nomme aussi le besoin de planifier l'an prochain pour différents comités et de repenser la structure des comités pour partager les responsabilités. L'équipe-école se stabilise et permet la reprise de différents projets. Il est possible de s'impliquer à plus ou moins grande échelle.

**Mme Degrasse nomme la possibilité d'une AG en juin. Elle précise aussi que la pause des comités a permis de bien repositionner les différents mandats.

Anne St-Aubin nomme que la constitution de l'école pour l'an prochain demeure à préciser. 3 enseignants sont identifiés. Il faut laisser le temps au personnel arrivant de s'approprier la tâche.

Stéphanie Lavoie nomme que préciser les mandats pour différents comités serait aidant pour implication des parents.

M Desjardins appuie l'idée de préciser les tâches pour les comités et faire les comités en fonction des enseignants qui sont identifiés pour l'an prochain.

Anne propose de faire le pont avec équipe-école et de revenir sur les comités pour l'an prochain en mai. SUIVI

8.3 Comité Co-éducation : Frédérike Cavezalli absente, contenu sera transmis via info lettre

9: Comité de parents du CSSL : calendrier scolaire 2023-2024, un vote sera fait en mai. Questionnement sur les programmes régionaux : en cours de réflexion.

10. Suivi des enseignants et des enfants :

Suivi du sondage auprès des élèves pour connaître les comportements attendus pour atteindre le bien-être. Permettra de mettre en place les comportements attendus pour l'an prochain, dont à travers la matrice de l'agenda. Fait ressortir comment les enfants perçoivent les valeurs prônées à l'école.

Une présentation du code vie sera présenté en CÉ de mai. SUIVI

Avons une enseignante de plus pour permettre co-éducation deux demies journées /semaine par classe (Coralie Haché) pour répondre aux besoins plus spécifiques de certains enfants. Elle complète l'apport de Joanie Talbot arrivée en janvier. Cette mesure est habituellement récurrente, mises en place selon les besoins, et inclut les autres mesures de soutien éducatif.

Émilie souligne le succès de la sortie au Patriote pour la pièce « À travers les yeux ».

10.1 Approbation sortie théâtre : 10 mai 2ème et 3ème cycle au Patriote pour «la légende de Barbe d'or». Payé par budget Culture à l'école.

CÉÉ-2021-2022-39 Proposé par Geneviève Talbot et Jolène Richer

10.2 Sortie de fin d'année Archipel Amélio : 21 juin, à St-Jérôme. 15\$/élèves, payé via budget école inspirante, pas de frais pour parents, pour tous les élèves de l'école. Concept : lle des pirates, quête de la journée constituée de 9 défis, à faire en équipe. Se passe en forêt, demande vêtements adaptés. Proposition faite par parent, via formulaire de proposition.

CÉÉ-2021-2022-40 Proposé par Stéphanie Lavoie, secondé par Jolène Richer

.

| 11.Suivis des parents : pas de point |
|---|
| 12. Parole au public : |
| Magali de Lucas |
| Q1- Est-il possible de connaître les noms des profs présents à l'automne ? |
| R1 : Anne St-Aubin, Émilie Arseneault, Édith Campbell, Geneviève Bourgeois en anglais. En sauront davantage le 8 juin, lors du bassin des enseignants pour postes. Si manque d'enseignants, sera proposé en août au bassin des enseignants disponibles. |
| Q2- Ouverture centre sportif : Est-il prévu de planifier des activités et de réserver des plages horaires ? |
| R2: Devons en discuter en équipe école, et en consultation avec enseignant d'éducation physique à faire. |
| 13. Levée de la séance : |
| CÉÉ-2021-2022-41 La séance est levée à 21h14 : proposée par Émilie Arseneault et secondée par Geneviève Talbot |
| |
| Julie Degrasse, directrice |
| Jolène Richer, présidente |